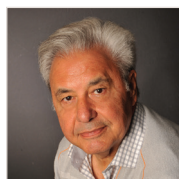


ÉTUDES ET
RECHERCHESLA FRANCE
ASSOCIATIVE EN
MOUVEMENT,
ÉDITION 2022

Outre le traditionnel bilan chiffré établi à partir de sources officielles, la connaissance du secteur associatif s'enrichit d'un nouvel indicateur utile pour estimer le nombre d'associations actives et d'une observation de l'emploi quasi exhaustive en termes de secteurs d'activité.



AUTEUR Jacques Malet
TITRE Président-cofondateur
de Recherches & Solidarités



AUTEUR Patrick Bonneau
TITRE Administrateur
de Recherches & Solidarités

Il y a 20 ans, lors de la préparation de la première parution de l'étude « La France associative en mouvement », l'équipe de Recherches & Solidarités, dont de nombreux membres sont restés fidèles, ne se doutait pas de sa future longévité et des deux avancées significatives qui figureraient dans cette édition 2022. Ces deux nouvelles approches contribuent à une meilleure connaissance du secteur associatif, objet même de l'association Recherches

& Solidarités et préoccupation numéro un de ses membres. La première s'appuie sur le répertoire national des associations (RNA) pour tenter d'approcher le nombre d'associations en activité sur un territoire, ce fameux chiffre introuvable et pourtant si souvent réclamé pour valoriser la vie associative sur une affiche, un appel à projets, une demande de subvention... La seconde avancée, plus « technique », est tout aussi importante pour bien identifier l'emploi dans le secteur associatif et les enjeux qu'il représente.

DEUX AVANCÉES MAJEURES

Créé en 2009, le répertoire national des associations s'est mis en place et enrichi au fil des années. Il est devenu une source de données parti-

culièrement utile depuis que le fichier est complété mensuellement et mis en ligne par le ministère de l'Intérieur pour chacun des départements. Son exploitation n'est pas aisée : elle requiert de la patience, la manipulation de plus de 100 fichiers enrichis au fil des mois et la maîtrise d'un logiciel assez puissant pour traiter des données aussi volumineuses. Mais une fois ces obstacles surmontés, il est possible de suivre les créations d'associations ainsi que les modifications qu'elles peuvent connaître (modifications de statut, d'objet, de siège ou encore de dirigeants) et qui sont autant

de « signes de vie » attestant qu'elles sont toujours en activité. L'analyse de ces déclarations officielles, guidée par une approche expérimentale entreprise par la direction départementale de la vie associative de la Vienne, est ainsi venue enrichir le « faisceau d'indicateurs » que réunit Recherches & Solidarités tous les trois ans pour établir une estimation du nombre d'associations dans les départements, régions et sur le plan national, ainsi que dans les principaux domaines ●●●

●●● d'activité. Cela a conforté une fourchette toujours prudente comprise entre 1,4 et 1,5 million d'associations en France en 2022, dont environ 290 000 dans le domaine du sport, 270 000 dans le secteur de la culture et près de 50 000 dans celui de l'environnement. L'autre avancée de cette 20^e édition a pu être acquise grâce à la coopération qui lie Recherches & Solidarités à l'Urssaf Caisse nationale depuis une quinzaine d'années. Elle s'appuie sur les données relatives aux conventions collectives issues des déclarations sociales nominatives (DSN) remplies chaque mois par les employeurs. À partir des 33 principales conventions collectives qui maillent le secteur associatif, cette nébuleuse tenace, bien nommée dans la nomenclature d'activité « associations non classées ailleurs », a pu être contournée. Ce code APE 9499Z regroupe près de 240 000 salariés, soit 13 % des effectifs en moyenne nationale. Mais selon les services de l'Insee dans les départements, l'attribution de ce code varie de 5 % en Dordogne ou dans le Pas-de-Calais à 15 % dans la Haute-Marne et 21 % à Paris ou encore 27 % en Guyane. Le croisement entre les effectifs des employeurs associatifs répertoriés sous ce code et les adhérents aux conventions collectives correspondantes – essentiellement dans l'animation, le handicap, les centres sociaux et socioculturels ou encore les chantiers d'insertion – a permis de réduire cette *terra incognita* à 4 % des effectifs. Cette connaissance couvrant 96 % du secteur associatif peut désormais utilement renseigner les autorités publiques, les syndicats d'employeurs, les fédérations associatives et autres acteurs concernés sur la qualification de l'emploi dans les secteurs qui les intéressent (ventilation des établissements et des effectifs par code d'activité, par département, par région et, sur le plan national, répartition par genre, tranche d'âge, type de contrat, temps de travail, professions croisées avec les tranches d'âge, etc.)¹.

Le lecteur intéressé trouvera dans cette édition 2022 des précisions concernant ces deux nouvelles approches. Il retrouvera également les différents chapitres abordés chaque année pour dresser le panorama chiffré du secteur associatif, ci-après résumé.

UN ÉTAT DES LIEUX ACTUALISÉ

Le bilan commence, comme la vie des associations, par les créations, dont le nombre s'élève à 66 500 entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022. Il est certes en légère progression par rapport à celui de

l'année 2020-2021 (+ 2 %), mais reste éloigné de ceux observés entre juillet 2013 et juillet 2019 qui affichaient plus de 70 000 nouvelles associations chaque année. Le rythme a été nettement freiné dès l'année 2019-2020 pourtant marquée par seulement trois mois de crise sanitaire ; il retrouve un peu de vigueur en 2021-2022 dans un contexte encore incertain.

Concernant le bénévolat, l'enquête IFOP partagée avec France Bénévolat² tous les trois ans révèle une perte de bénévoles de l'ordre de 15 % en janvier 2022 par rapport à l'enquête de janvier 2019. Cette diminution correspond tout à fait à ce qu'ont constaté les responsables associatifs, qui ont placé les sujets relatifs au bénévolat en tête de leurs préoccupations, à parité avec la perte du nombre d'adhérents.

Les enquêtes internes menées par Recherches & Solidarités avec une dizaine de grands réseaux, au printemps 2022, témoignent à la fois de l'arrivée de nouveaux bénévoles au cours de la crise sanitaire et d'un retour progressif de ceux qui s'étaient mis ponctuellement et prudemment en retrait. Il n'est pas certain qu'au moment de cette rentrée associative 2022-2023, les responsables aient retrouvé toute leur ressource bénévole, mais les tendances semblent encourageantes. Le parti est donc pris, dans cette édition 2022, de conserver les estimations présentées en 2019, à savoir environ 12,5 millions de bénévoles dans les associations, dont un peu plus de 5 millions actifs chaque semaine. Une nouvelle observation envisagée en 2023 dira si cet optimisme était fondé.

Quant aux volontaires en service civique, leur nombre affiché dans le rapport d'activité de l'Agence du service civique est de 145 000 pour l'année 2021, supérieur aux 140 000 des années 2018 et 2019. On insistera sur le fait que, parmi les 10 500 organismes agréés, figurent 80 % d'associations. Cette dominante montre bien que si les jeunes volontaires participent activement à la vie des associations qui les accueillent, ces dernières apportent une contribution essentielle au succès de la politique fortement encouragée par les pouvoirs publics.

Sur le terrain de l'emploi, la situation s'améliore nettement en 2021. Les données de la Mutualité sociale agricole (MSA) et de l'Urssaf Caisse nationale, travaillées cet été, révèlent que les effectifs salariés dans les associations augmentent de 2,6 %, représentant plus de 47 000 emplois supplémentaires par rapport à 2020. Au total, en 2021, 1 815 000 personnes travaillent dans une association – dont 5 % sous

1. Au-delà des données de cadrage présentées dans l'étude, Recherches & Solidarités met à la disposition de ses adhérents des informations précises relatives à l'année 2021.

2. « La France associative en mouvement », 20^e éd., oct. 2022, disponible sur www.recherches-solidarites.org.

■ Pour les responsables associatifs, la situation générale s'améliore, mais celle du bénévolat est inquiétante.

le régime agricole –, soit près de 20 000 salariés supplémentaires par rapport à la situation d'avant-crise et un chiffre avoisinant le record observé en 2016. Les données conjoncturelles, observées au cours du premier semestre 2022, montrent que la tendance se confirme.

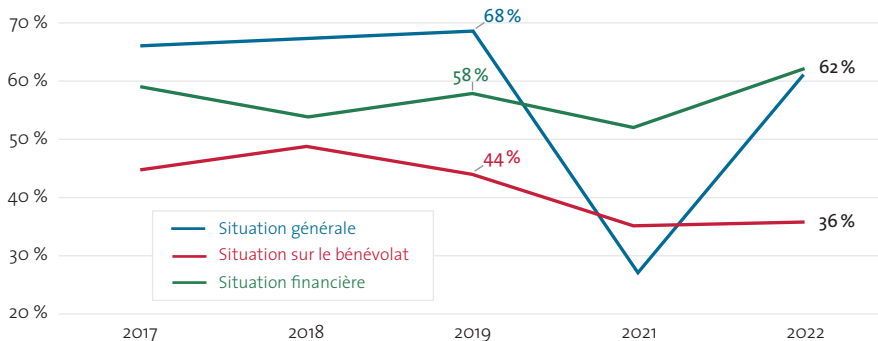
Il faut insister sur la proportion de près de 10 % de l'emploi privé que représentent ces effectifs, pour une masse salariale approchant 43 milliards d'euros.

Ce nouveau bilan montre aussi que le rebond de l'année 2021 a permis d'enrayer une baisse continue depuis cinq années, et singulièrement en 2020, du nombre d'établissements employeurs associatifs, passé de 144 000 à 147 000. Toujours sur le terrain de l'emploi et en lien étroit avec la formation, il est utile de noter l'augmentation significative du nombre de personnes en alternance au cours des années écoulées. Celui-ci a bondi de 34 % dans l'ensemble du secteur privé et de 64 % dans le secteur associatif, qui a su tirer parti de l'encouragement significatif de l'État tout en donnant leur chance à des jeunes en formation. Ainsi, le secteur associatif représentait 3,9 % de l'ensemble des alternants du secteur privé en 2020 ; avec 39 000 contrats en 2021, ce ratio passe à 4,9 %. Parmi les secteurs associatifs les plus actifs, le sport vient en tête avec environ 10 000 contrats, en augmentation de 77 %, suivi de l'hébergement médico-social, du social sans hébergement et de l'enseignement.

L'OPINION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Depuis de nombreuses années, Recherches & Solidarités donne la parole aux dirigeants associatifs en leur soumettant des questions repères dont les réponses constituent un baromètre utile pour informer les acteurs eux-mêmes et les décideurs. Le graphique ci-dessus illustre le mouvement d'opinion des responsables associatifs sur la situation au cours des années 2017, 2018 et 2019, période signifi-

Sont jugées bonnes ou très bonnes par l'ensemble des dirigeants associatifs :



Lecture : au printemps 2022, 36 % des dirigeants associatifs estiment que la situation de leur association est bonne ou très bonne concernant le bénévolat. S'agissant de la situation financière et de la situation générale, ils sont 62 % à la juger bonne ou très bonne.

Sources : enquêtes d'opinion des responsables associatifs, Recherches & Solidarités.

ficative avant la crise, puis en 2021 et 2022 – des enquêtes spécifiques ayant été menées en 2020-2021 en lien avec la crise sanitaire³. Si la situation générale est jugée positive par 62 % des répondants, soit une proportion un peu au-dessous de la moyenne 2017-2019, et si la situation financière est jugée positive par 62 % des répondants également, rattrapant et même dépassant légèrement le bilan d'avant-crise, il n'en est pas de même, tant s'en faut, de la situation du bénévolat : à peine plus d'un tiers des répondants (36 %) estiment que leur association dispose d'une ressource humaine bénévole suffisante face à une situation jugée déjà préoccupante avant la crise. Rien d'étonnant au regard de la baisse de 15 % du nombre de bénévoles en France constatée au mois de janvier 2022. Et l'on ne sera pas surpris que 60 % des responsables placent comme premier sujet d'inquiétude la disponibilité de leur ressource bénévole, immédiatement suivie par les difficultés de renouvellement des dirigeants (environ 50 %). On ne négligera pas non plus l'inquiétude de 40 % des répondants de voir le nombre d'adhérents diminuer, notamment dans le sport, la culture et les loisirs. Enfin, et c'est une constante dont les responsables politiques n'ont pas suffisamment conscience, les attentes des dirigeants associatifs en matière d'accompagnement portent autant, et de façon largement en tête, sur « la reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale de l'association » que sur les questions relatives aux aspects financiers. Au moment où la « conscience citoyenne » est plus que jamais sollicitée, espérons que les politiques auront un regard plus attentif ! ■

3. Recherches & Solidarités, Le Mouvement associatif, RNMA, « Covid-19 : quels impacts sur votre association ? », 9 avr. 2020, JA 2020, n° 618, p. 6, obs. E. Benazeth ; Le Mouvement associatif,

RNMA, Recherches & Solidarités, DJEPVA, France générosités, CNEA, « Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ? », juin 2020, JA 2020, n° 623, p. 10, obs. E. Autier ; Recherches

& Solidarités, Le Mouvement associatif, RNMA, DJEPVA, France générosités, Hexopée, « Covid-19 : où en sont les associations un an après ? », juin 2021, JA 2021, n° 642, p. 6, obs. E. Benazeth.